

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 22
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 15 avril à 11h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 1^{er} avril 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : 2

Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS : 0

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Projet gîte touristique : avenants

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les montants des différents lots engagés, et les situations d'ores-et-déjà réglées, et celles reçues non encore mandatées. Compte-tenu des évolutions du projet au cours du chantier, certains lots font l'objet d'avenants présentés ci-dessous ; des avenants sont également prévus pour les lots n°01, 02 et 05 mais non encore établis.



Lot	Entreprise	Montant HT marché			Situations HT	
		Initial	Avenant	Marché modifié	Réglié	Reste à régler
01 – Terrassement maçonnerie VRD	BONATO	99 093,67 €	<i>en cours</i>	99 093,67 €	98 935,24 €	<i>en cours</i>
02 – Étanchéité	BONATO	7 921,34 €	<i>en cours</i>	7 921,34 €	4 904,19 €	<i>en cours</i>
03 – Charpente couverture zinguerie bardage	OSB	25 406,41 €	240,00 €	25 646,41 €	25 406,41 €	240,00 €
04 – Menuiseries extérieures	PARET	14 556,92 €	non prévu	14 556,92 €	9 511,39 €	5 045,53 €
05 – Menuiseries intérieures	PARET	19 536,31 €	<i>en cours</i>	19 536,31 €	15 538,72 €	<i>en cours</i>
06 – Plâtrerie	EUROCONFORT	9 935,85 €	1 000,00 €	10 935,85 €	6 300,37 €	4 635,48 €
07 – Plomberie	ANDREOLETY / PINEL	13 707,50 €	non prévu	13 707,50 €	6 920,00 €	6 787,50 €
08 – Électricité	DOUCET	11 218,29 €	398,00 €	11 616,29 €	9 500,00 €	2 116,29 €
09 – Carrelage	BONATO	5 207,90 €	655,50 €	5 863,40 €	1 562,37 €	4 301,03 €
		206 584,19 €	1 240,00 €	207 824,19 €	178 328,69 €	26 319,92 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
décide de valider les avenants tels que présentés ci-dessus,
et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

Three handwritten signatures in blue ink are visible. The first signature on the left is partially obscured and appears to be 'M. Girard'. The second signature in the middle is more legible and appears to be 'Stéphane Girard'. The third signature on the right is also partially obscured.